

ENGAGEMENTS DES PARENTS

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et s'engage(nt) à signaler à la commune de Condom ainsi qu'à la Direction de l'école, tout changement de domicile ou de situation en cours d'année scolaire.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt des peines prévues aux articles L433-19 et L441-7 du Code Pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpée, les peines encourues sont celles prévues aux articles L 313-1 et L 313-3 du même code pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

Fait à, le

Signature du demandeur ou des demandeurs

Nom(s) et prénom(s)

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

La commune dispose d'école(s) ayant une capacité suffisante pour accueillir l'élève oui non

ACCORD pour la scolarisation de l'enfant sur la commune de Condom. Cet accord implique l'accord de la commune de résidence pour la participation aux frais de scolarisation de l'enfant

REFUS de dérogation pour la scolarisation de l'enfant sur la commune de Condom

Fait à, le

Signature du Maire de la commune de résidence

Nom et prénom